

Smartphones : deux applis sur trois nous espionnent, révèle la Cnil



Smartphones : deux applis sur trois nous espionnent, révèle la Cnil

Pour savoir si les applications installées sur nos téléphones portables se montrent respectueuses de nos données personnelles, la Cnil a élaboré, avec l'aide de l'Inria, un logiciel de contrôle et l'a fait tourner sur 121 applications Android pour vérifier la collecte éventuelle d'informations de localisation, du carnet d'adresses, du calendrier ou même des numéros de téléphone.

Le résultat est édifiant, révèlent nos confrères d'Europe 1 : 66 % des applications communiquent sur le type de réseau Internet (Wi-Fi, 3G, 4G) auquel l'utilisateur est connecté, 24 % accèdent à la géolocalisation, le plus souvent à l'insu de l'utilisateur, cinq applis ont accédé au numéro de téléphone de l'utilisateur et deux ont été jusqu'à récupérer la liste des identifiants des points d'accès Wi-Fi présents autour de l'utilisateur.

Une application qui n'est pourtant pas dédiée à la recherche d'itinéraire, Google Play, boutique de téléchargement d'applications pour Android, a même accédé à plus d'un million de fois à la géolocalisation d'un smartphone unique en trois mois !

La Cnil assortit ses conclusions de quelques conseils. La meilleure façon de se protéger consiste à éviter les téléchargements inutiles, et à faire régulièrement le tri dans celles qui sont installées sur son appareil. On peut également régler les paramètres de son téléphone (menu Paramètres Google, option « désactiver annonces par centres d'intérêt ».)

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :
<http://www.industrie-techno.com/smartphones-deux-applis-sur-trois-nous-espionnent-revele-la-cnil.35111>
Par Muriel de Véricourt